Conseils Municipaux:

Toutes les délibérations ci-après ont fait l'objet de discussion, réflexion et ont été votées à l'unanimité

28/01/2017 : 10 présents/10 « pour » toutes les délibérations.

1.Delibération fixant le tarif des redevances « eau » et « assainissement » pour 2017 : « eau » = 125.60€

TTC (redevance modernisation comprise) et « assainissement » = 78€ TTC (redevance pollution comprise).

2. Délibération fixant la participation d'un euro/repas pour les enfants des écoles maternelle et primaire. Cette participation est versée directement à CCAPV »sources de Lumière ».

3.Délibération fixant le taux des 4 taxes pour 2017 = taux inchangés soit TH: 10.30%/TFB / 8.42%/TFNB: 88.83%/CFE: 16.64%.

4.Demande du Fonds d'Aide aux Communes afin de mettre en œuvre le projet « rénovation totale des murs du cimetière » d'un montant HT de 19 520€ et une aide de 10 736€.

5. Demande de participation financière dans le cadre des Amendes de Police pour le projet « mise en sécurité de l'accès à Argenton » 5 000€ pour un projet à 14 910€ HT.

6. Adhésion à l'Agence Technique Départementale.

24/02/2017 : 6 présents/6 « pour » toutes les délibérations

1. Mise en place du R.I.F.S.E.E.P. (régime indemnitaire agents territoriaux déjà en place mais remodelé).

2. Demande de subvention à la Région dans le cadre du FRAT 1250 pour le projet « calladage et murs du haut d'Argenton » 12 000€ pour un dossier à 21 446.50€ HT.

3. Délibération afin de fixer la révision triennale du loyer du Gîte St Pierre, le montant du loyer mensuel est fixé à 993.95€ à compter du 15/02/2017 (soit une augmentation de 1,923% par rapport à 2015).

4. Délibération attribuant les subventions aux associations pour 2017= 1 150€ seront inscrits BP 2017.

5. Demande de financement dans le cadre du contrat de Plan Etat/Région (FNAD)en vue de « la création d'un Bistrot de Pays ».

6.Délibération autorisant Monsieur le Maire à déposer une demande de Déclaration Préalable en vue de refaire le toit du bâtiment des Lunières.

31/03/2017: 11 présents/11 « pour » toutes les délibérations et vote des BP2017-idem pour le CCAS 12 membres 1. Approbation des comptes de Gestion et des Comptes administratifs 2016.

2. Vote des BP 2017 =



• M14			
commune	fonctionnement	investissement	
Photo California	194 544.02€	284 921.33€	Dépenses
	200 734.02€	284 921.33€	Recettes
CCAS	980.20€	11.69€	Dépenses
	980.20€	11.69€	Recettes
• M40			
	74 044.91€	46 262.59€	Dépenses
To the same	74 044.91€	46 262.59€	Recettes

- 3. Intégration dans le patrimoine communal des Biens Vacants sans Maître = 7 parcelles pour une superficie totale de 4ha41a89ca.
- 4. Chloration de l'eau, projet s'élevant à 3000€ pris en charge à 90% par le SDE 04.
- 5. Avenant au règlement d'exploitation de la cueillette des champignons : les détenteurs des cartes payantes à 1 600 en pourront venir ramasser les champignons plus que trois jours/semaine (lundi, mercredi et vendredi) et ne disposeront plus que d'un seul macaron pour l'accès des véhicules et le stationnement sur la piste du Ruch.

Les cartes gratuites seront délivrées uniquement aux ayants droits (personnes inscrites sur un rôle d'imposition ou habitant la commune), leurs conjoints et leurs enfants agés de moins de 18 ans.

6. Annulation de 372€ pour La Fugerette.

7. Avenant à la convention de mise à dispostion d'un agent technique par la CCAPV pour le ménage.

8. Acquisition par acte administratif de 1ha49a86ca à Mr DROGOUL pour la somme de 3 800€.
Vote à 10, Mr DROGOUL-SPANU étant familialement concerné, n'a pas participé

♣ Prochaine séance le 28/04/2017



Bénédiction du Chemin de Croix par Monseigneur NAULT



Ce samedi 08 avril, Monseigneur JP NAULT s'est rendu au FUGERET dans la châtaigneraie afin de bénir le Chemin de Croix ; en effet la commune aidée par le Département dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine communal a lancé une opération de remise en état des XIII stations de ce chemin de Croix qui part du haut du village pour arriver dans les châtaigniers sur le plateau du Chastel à la Chapelle de la Salette..

Parallèlement à cette opération la commune a fait installer sur cette chapelle un panneau photovoltaïque afin que sonnent les heures et l'Angélus donnant un peu de vie rythmée par le temps à ce plateau où règnent le calme et la quiétude.

Beaucoup de monde du Fugeret venu assister à ce moment de recueillement ainsi que les élus des communes environnantes et Mr Mazzoli, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. Un goûter champêtre a clôturé ce moment de partage et a permis d'échanger librement avec notre évêque.











Infos/Infos/Infos/Infos/Infos/Infos

- Erratum: une erreur s'est glissée dans notré édition précédente le nom de LAÉTITIA de « Plus Belle La Vie « est Caroline RIOU
- o <u>Dates à retenir</u>: 23/04 et 07/05/2017 élections présidentielles-11 et 18/06/2017 élections législatives

14 Mai: 9ème Journée de la Nature, des Traditions et des Produits du Terroir/Marché Bio
10 Juin: 15h30 loto en plein air+ goûter offert *-*/*-* 17 Juin: messe à Chabrières et inauguration du Four

01,02, 03/07 Fête Patronale de St Pierre

07 juillet : 21h théâtre « comme on connait les siens » par l'atelier d'ANNOT

14 juillet: 12h pique-nique au four/concours de boules/feu d'artifice

19 Août: 2º Journée de Solidarité au profit de l'association VML/concours de boules, MATCH de FOOT, Soirée grillades

26 Août: 15h concours de boules carrées 18h30 apéritif rosé/socca au four

03 Septembre: Vide Greniers

o Etat Civil:

La Commune soutient et accompagne la famille dans la peine suite au décès de Mr MANDINE Georges.

<u>Mise en place de la Chloration de Feat</u>

Suite à la visite des agents de l'ARS durant l'année 2016 concordant avec la période de sécheresse qui nous a contraint à nous servir du forage du Pont de Valino (ce dernier ne pouvant, vu la configuration du terrain, bénéficier d'un périmètre de protection en bonne et due forme). Il a été décidé d'un commun accord de mettre en place un système de traitement par chloration de façon définitive et non plus périodiquement lorsque le forage se mettait en fonction.

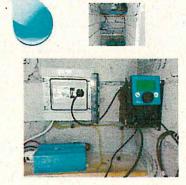
Les travaux vont débuter début mai : un fonctionnement par panneaux solaires assurera réglementairement le traitement demandé par l'Agence Régionale de Santé.











INITIATIVE PERSONNELLE

BONHEUR de LECTURE.....

Lorsque la Municipalité a décidé d'ouvrir un « coin lecture » dans l'ancienne Mairie, je ne pensais pas que j'allais y vivre de vrais bonheurs de lecture. Au fil des dons multiples et variés une vraie bibliothèque a vu le jour.

L'aventure commence. Je n'aurai jamais pensé que j'allais pouvoir relire et lire toute l'œuvre d'Ernest HEMINGWAY, j'en étais restée à de vieux souvenirs du « Vieil homme et la mer » et de « pour qui sonne le glas », que j'allais aussi me remettre à lire du GENEVOIX mais aussi que j'allais dénicher dans les rayons de la bibliothèque « le journal de voyage » de Charles DARWIN que j'ai encore en mains.

Romain GARY, Marc LEVY, Guillaume MUSSO...toute une farandole d'écrivains me tombe dans les mains.

Je retrouve de vieilles connaissances presque des amies avec Christine de RIVOYRE et Irène FRAIN, Anne ERNAUX et Marie CARDINALE ou Juliette BENZONI;

J'y ai emmené mes petites filles lors de leur séjour estival au Fugeret, elles ont retrouvé ou découvert des séries et albums qu'elles ont aimés.

Un petit tour au coin lecture, revenir à la maison avec sa pile de livres, la semaine commence bien. Il ne me reste plus qu'à m'installer au coin de la cheminée ou dans Therbe, si le temps le permet, pour lire.

Jeanine









Le fonctionnement de cette salle :

Elle est en accès libre, ouverte à tous.

Lors de l'emprunt du livre ou de son retour il suffit de l'inscrire sur le cahier prévu à cet effet près de la fenêtre. Des jeux sont également à disposition pour petits et grands afin de créer sur place des moments de convivialité et d'échanges.

Bien fermer la porte quand on s'en va.





Parution Trimestrielle - Distribution Gratuite -Imprimé par nos soins -Rédaction: Nicole, Michèle et Jean-Marc - Mise en Page et Impression: Nadine - Edito : A. PESCE- Maire de LE FUGERET -



LO JORNAU PICHON

La Revue d'informations Municipales du Fugeret

www.lefugeret.com n°3*-* 1er trimestre 2017 *-* n°3 www.lefugeret.com











Cher(e)s administré(e)s,

Comme convenu, je viens vous tenir informés des dispositions prises par la CCAPV « sources de Lumière » : pour le moment sur l'année 2017 nous restons sur les mêmes compétences exercées par les anciennes Communautés de Communes, un débat doit avoir lieu en cours d'année afin de définir les compétences retenues et applicables dès 2018.

Deux points me semblent essentiels:

-la compétence « école » : à ce jour elle est exercée par la CCAPV en continuité de CCdTL, le fonctionnement étant assuré par l'impôt communautaire. Il semblerait que dans la nouvelle Communauté de Communes cette compétence ne connaisse pas l'adhésion de tous = un grand débat doit s'engager.

Les conséquences, en cas de refus, pour la commune de LE FUGERET seraient une prise en charge des frais de fonctionnement de l'école ramenés au nombre d'élèves résidents sur la commune fréquentant l'école d'ANNOT soit environ 1 200€/élève prélevés sur le budget communal alors que parallèlement l'impôt communautaire ne connaitra pas de baisse mais au contraire une augmentation dans le cadre du lissage fiscal défini par les services de façon à arriver à un équilibre.

-la compétence « eau » : aujourd'hui compétence communale. Mais la Loi NOTRe prévoit qu'en 2018 au plus tard 2020, cette compétence serait intercommunale. Après être intervenu auprès du Sénateur, Mr JY ROUX, comme d'autres élus du Département, sous son impulsion le Sénat a fait adopter une proposition de Loi allant à l'encontre de la Loi NOTRe pour que la compétence « eau » reste une compétence optionnelle. Le texte définitif devra être adopté par la nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale, si cela était le cas et que la majorité des élus de la CCAPV adoptent cette compétence comme optionnelle, les communes continueront à gérer l'eau. En revanche, le SPANC sera, normalement en 2018, compétence obligatoire de la CCAPV ; quant à l'assainissement collectif, le débat reste ouvert.

Sachez que je reste vigilant et attentif afin que les intérêts de notre commune soient préserves.

Avec mes sincères et amicales salutations.



André PESCE

LE FUGERET et le train : une histoire depuis plus de 100 ans











(a) 0492832016 / (a) 0970621298 (b) le.fugeret.mairie@wanadoo.fr